



**5^e réunion du Conseil d'orientation du CIJF
Paris, 1^{er} et 2 décembre 2009**

RECOMMANDATION DU CONSEIL D'ORIENTATION DU CIJF À LA 25^e SESSION DE LA CMF

EN VUE DE LA DÉSIGNATION DU PAYS HÔTE DES VII^{es} JEUX DE LA FRANCOPHONIE

Le Conseil d'Orientation du CIJF a procédé, au cours de sa 5^e réunion, tenue les 1^{er} et 2 décembre 2009 à Paris, à l'examen des différentes candidatures à l'accueil de la VII^e édition des Jeux de la Francophonie, qui se déroulera en 2013.

Trois candidatures ont été présentées par :

- la France (pour la ville de Nice),
- la Guinée équatoriale (pour la ville de Malabo),
- le Tchad (pour la ville de N'Djamena).

Après avoir auditionné et échangé avec les représentants des trois pays candidats et la commission d'experts chargée de l'évaluation de ces candidatures, le Conseil d'orientation du CIJF :

- salue la grande qualité des dossiers de candidature déposés ;
- recommande, par consensus, à la Conférence ministérielle de la Francophonie, réunie pour sa 25^e session les 15 et 16 décembre 2009, la désignation de la France comme pays hôte des VII^{es} Jeux, pour la ville de Nice ;
- remercie et félicite la Guinée Equatoriale et le Tchad pour avoir présenté leur candidature à l'accueil des VII^{es} Jeux de la Francophonie ;
- rappelle que, conformément à l'article 3 des Règles des Jeux, l'édition suivante des Jeux se tiendra dans un pays du Sud.